

Nkurunziza relativise sa candidature à la présidentielle de 2015

@rib News, 23/12/2012 - XinhuaLe président burundais Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, a relativisé samedi sa candidature à la présidentielle de 2015, lors d'une conférence publique. « Le chef de l'Etat ne présente pas sa candidature à l'élection présidentielle, seul le parti présente son propre candidat en se conformant au strict respect de la Constitution pour éviter que la Cour Constitutionnelle et la Commission Electorale Nationale Indépendante ne rejettent pas cette candidature au cas où elle n'aurait pas respecté les lois en vigueur », a déclaré le président Nkurunziza. « Mon souhait est que l'on procède à l'amendement si le peuple le trouve nécessaire, mais personnellement, j'aimerais que les dispositions actuelles de la Constitution restent inchangées », a-t-il annoncé. Il répondait à une question dans laquelle on lui demandait s'il va présenter sa candidature à sa propre succession en 2015, étant donné que la Constitution du Burundi issue de l'Accord d'Arusha sur la Paix et la Réconciliation, signé par les politiciens burundais en 2000 et la médiation internationale, stipule que le président élu en 2005 a deux mandats. M. Nkurunziza ne devrait pas donc poser pour une troisième fois consécutive sa candidature.